

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS

réf : 201904I

Séance du 19 avril 2019

Date convocation : 15 avril 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Excusés : 2

Votants : 9

L'an deux mille dix-neuf et le vendredi dix-neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIERE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Francis PRADERE, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

Excusés : Marie-Christine CHEUZEVILLE, Eric RIET

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2018 du budget photovoltaïque

Madame le Maire propose de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le Compte de Gestion fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 1 279,83 € et un déficit d'investissement cumulé de 908,78 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire : Exécution du budget d'investissement de l'exercice 2018

	Réalisé		Reste à réaliser
DEPENSES	6 653,24		
RECETTES	5 744,46		
RESULTATS CUMULES	-908,78		
BESOIN DE FINANCEMENT		908,78	

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET 2019

A) EXCEDENT	
- Exécution du virement à la section d'investissement (C/1068)	908,78
Solde disponible :	
- Affectation à l'excédent reporté (C/002)	371,05

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON